

Paris, le 08 JAN. 2004

le secrétaire d'État au Tourisme

ministère
de l'Équipement
des Transports
du Logement
du Tourisme
et de la Mer



Monsieur le Président,

Mon attention a été appelée sur la nécessité de clarifier le mode d'hébergement des chambres d'hôtes qui se caractérise par un développement important ces dernières années.

J'ai décidé la mise en place d'un groupe de travail composé des différentes organisations professionnelles, d'élus et des administrations concernées.

Sa mission sera notamment d'évaluer l'importance de cette offre d'hébergement et d'examiner les différentes problématiques liées à cette activité.

Je présiderai la première réunion de ce groupe de travail qui aura lieu le :

**Lundi 26 janvier 2004
à 16 heures
Au secrétariat d'Etat au tourisme
3, place de Fontenoy
75007 – Paris**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Léon BERTRAND